



31

**Pour la régularisation des familles
d'enfants scolarisés !**

**Rassemblement devant la Préfecture
Mercredi 4 mars 2020**

Place Saint-Etienne à partir de 16h30

**Avec les collectifs d'établissements scolaires
qui les soutiennent**

Signatures et remise de pétitions à la Préfecture

Une école, des papiers !

Ecole Matabiau, collège Michelet, école Monge, école Calas-Dupont, lycée Hélène Boucher, école Nougaro, école Maurice Jacquier, collège Maurice Bécane, lycée Tournefeuille, collège et lycée Berthelot, lycée Guynemer...

Ces noms sont ceux d'écoles, de collèges, de lycées de Toulouse et sa région où sont scolarisés des enfants de familles "sans-papiers", en attente de titre de séjour et qui pourraient faire l'objet à tout moment d'une mesure d'éloignement. Ils-Elles sont soutenus par la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, citoyen.nes ...).

Ils-Elles s'appellent Ziane, Sabina, José, Keyja, Aris, Triphaine, Sarah, Alain, ... Ces enfants sont nés ici ou arrivés avec leurs parents qui ont dû quitter leur pays pour fuir les guerres, les conflits, les menaces, la misère.

Ils-Elles vivent dans des conditions précaires d'hébergement pour lesquelles des écoles, des associations se mobilisent régulièrement. Ils-Elles connaissent des problèmes de santé et de mauvaises conditions d'études. Ces enfants et leurs parents vivent avec l'angoisse, de ne pas pouvoir poursuivre leur scolarité ici, avec leurs camarades de classe, s'ils n'obtiennent pas de titre de séjour.

Ces cas sont emblématiques de la situation des familles qui sont en France depuis de nombreuses années et de celles, arrivées plus récemment, qui se voient refuser le dépôt d'une demande d'asile en France du fait de la procédure Dublin qui veut leur imposer le retour dans le pays d'entrée en Europe. Qu'ils soient exilés, demandeurs d'asile, sans papiers, ils sont en France sans pouvoir obtenir un titre de séjour.

Nous, citoyens "avec papiers " pouvons-nous rester passifs devant le sort réservé à nos concitoyens " sans-papiers" et leurs enfants ?

Leurs droits sont les nôtres, leur liberté est la nôtre !



Le Réseau Education Sans Frontières 31 est constitué par des organisations syndicales et associatives, des collectifs, est soutenu par des organisations politiques et regroupe des personnels de l'Education Nationale, des parents d'élèves qui militent pour aider à la régularisation des jeunes sans-papiers scolarisés sur l'agglomération toulousaine. Il fait partie du Réseau Education Sans Frontière (RESF) qui s'est créé en juin 2004 et qui regroupe des collectifs sur la France entière. Ce réseau est constitué et soutenu par une centaine d'organisations, associations, syndicats, collectifs.

<https://abri31.org/>

<https://twitter.com/Resf31>

Contact : resf31@abri31.org